

ENGAGEZ-VOUS EN FAVEUR DE LA DÉMOCRATIE ACTIONNAIRIALE CHEZ ORANGE ! VOTEZ POUR L'AASGO !



L'administrateur représentant les salariés au Conseil d'Administration, enfin élu par les actionnaires salariés !

En 2020, votre voix permettra de consolider l'actionariat salarié chez Orange.

En effet, l'Administrateur qui vous représente, vous en tant qu'actionnaire salarié, sera issu de votre vote direct. C'est une avancée très satisfaisante de la démocratie actionnariale chez Orange à laquelle l'AASGO a fortement contribué.

Depuis plusieurs années, l'AASGO milite pour plus de démocratie directe et la fin du monopole syndical pour représenter les actionnaires salariés. En 2015, nous avons déjà obtenu un 1er résultat en permettant que les membres du Conseil de surveillance des FCPE en actions Orange soient élus directement par les actionnaires. En 2018, nous obtenons enfin une élection directe pour désigner l'administrateur qui siègera au Conseil d'administration d'Orange. C'est précisément ce qui se joue pour cette élection en janvier 2020.

Notre raison d'être est de défendre les intérêts des actionnaires salariés et anciens salariés, en sollicitant :

- Des opérations de ventes d'actions réservées aux salariés et anciens salariés avec décote et abondement, voire facilités de paiement.
- Un dividende majoré de 10% pour les actionnaires salariés.
- Une augmentation des versements (abondement de l'entreprise) pour les investis-

sements des salariés dans le fonds FCPE Orange Actions et Orange Ambition international.

- Le rétablissement des droits de vote pour les anciens salariés qui ont des parts dans les FCPE Orange Actions et Orange Ambition International.

Les Salariés, 2^{ème} actionnaire après l'Etat

Les actionnaires salariés du Groupe détiennent 5,5% du capital et près de 10% de droits de vote. Le plan stratégique Engage 2025 doit favoriser le développement de l'actionariat salarié à hauteur de 10%, ainsi que la hausse progressive du dividende, voire du cours de bourse.

L'AASGO accompagne les actionnaires salariés et anciens salariés, qu'elle représente et défend depuis près de 25 ans : c'est un capital d'expérience unique. L'AASGO est la seule association ouverte aux personnels de tous les pays du groupe Orange. Et surtout, elle est indépendante d'influence syndicale.

Nous votons pour les 4 années 2020 / 2024. C'est donc une élection importante pour votre représentation au sein de la plus haute instance de gouvernance du groupe. Choisissez vos représentants **Marc Maouche** et **Saida Mérini**, titulaire et remplaçante, investis et engagés de longue date dans la représentation des actionnaires salariés.

Les élections continuent !

2^e tour : Lundi 3 – Vendredi 7 février : l'administrateur représentant les salariés au conseil d'administration d'Orange sera élu par les actionnaires salariés.

Nous votons pour les 4 années 2020 / 2024

Merci à tous ceux qui ont voté au 1^{er} tour pour cette élection qui est une grande première chez Orange. 19% de taux de participation au 1^{er} tour : le 2^e tour doit **permettre d'augmenter la mobilisation des collègues**. N'oubliez pas que certains peuvent, et doivent, **voter 2 fois** pour les parts gérées dans le FCPE par Amundi et pour les actions sur compte PlanetShare BNP Paribas.

C'est une élection importante pour votre représentation au sein de la plus haute instance de gouvernance du groupe. Votez et faites voter ! Au 1^{er} tour, seuls 2 salariés sur 10 se sont prononcés. Mobilisez-vous, le vote est électronique au 2^e tour !

Choisissez vos représentants AASGO, **Marc MAOUCHE** et **Saida MÉRINI**, titulaire et remplaçante, investis et engagés de longue date dans la représentation des actionnaires salariés.

Indépendance et professionnalisme

La profession de foi vous expose notre programme et les raisons de voter pour l'AASGO, association indépendante et spécialisée sur le sujet de l'actionariat salarié, plutôt que pour une organisation syndicale.

Participez au 2^e tour et apportez votre voix aux candidats de la démocratie actionnariale chez Orange !

Nos candidats



Marc MAOUCHE

Président de l'AASGO depuis 2015, membre fondateur de l'AASGO en 1997. Ex-président du Conseil de Surveillance du FCPE Orange Actions, et membre élu avec 57% des suffrages des salariés actionnaires porteurs de parts d'Orange. Ex-Administrateur d'Orange SA. Administrateur d'Orange Participations. Certifié Administrateur de Sociétés par SciencesPo Paris et l'Institut Français des Administrateurs, actuellement, Délégué Régional d'Orange en Normandie.



Saida MÉRINI

Membre de l'AASGO, et trésorière depuis 2012. Intègre en 2000 le Groupe, où elle a occupé différents postes essentiellement sur les activités internationales, dernièrement au sein de la division des Services Financiers Mobiles. Titulaire d'une double maîtrise en Administration Economique & Sociale, et en Science politique, et d'un DESS de Gestion. Actuellement, Responsable du développement international de la banque en Afrique.

Plus à lire :
More to discover on:
Disponible en :
WWW.AASGO.ORG



La candidature AASGO est soutenue par Guy SALZIGER,

Président d'Honneur de la Fédération National des cadres supérieurs et dirigeants, ancien président ACSED.



« Nous menons avec l'AASGO des actions décisives pour promouvoir l'actionnariat salarié auprès des pouvoirs publics. »

Loïc Desmouceaux, Président de la Fédération Française des Associations d'Actionnaires Salariés et Anciens Salariés, la voix de 3,5 millions d'actionnaires salariés français, fondatrice de la Fédération Européenne des Actionnaires Salariés



« L'AASGO a tous les atouts pour défendre les intérêts des actionnaires salariés. »

Philippe Charry, administrateur représentant actuellement les actionnaires salariés au conseil d'administration Orange.



L'AASGO, légitime et expérimentée

L'AASGO est déjà aux responsabilités. Le poste d'administrateur représentant les actionnaires salariés au sein du conseil d'administration d'Orange et la présidence des conseils de surveillance des FCPE Orange sont occupés par des membres AASGO. L'AASGO est l'interlocuteur incontournable de la Direction. Stéphane Richard, notre PDG, était ainsi comme chaque année, présent à notre Assemblée Générale le 14 Novembre 2019.

Objectif : 10% du capital détenu par les actionnaires salariés

Nous incitons la Direction à mener une politique volontariste pour passer le cap des 10%, avec tous les dispositifs possibles. L'actionnaire-salarié sera alors puissant.

Indépendante de toute organisation syndicale

L'AASGO vous informe et défend vos intérêts collectifs à double titre : en tant que détenteurs d'une épargne constituée en actions Orange qui a vocation à être un complément de revenus, et en tant que principal actionnaire minoritaire chez Orange.

À noter / HotSpot

La Direction d'Orange a exclu du vote les anciens salariés et retraités avec le soutien de 2 syndicats français. Soit 51 000 personnes, dont 33 000 retraités, qui détiennent 42% des actions au titre de l'actionnariat salarié. Sans l'argent de ces anciens collègues, le poids de l'actionnariat salariés serait inférieur à 3%. Ce seuil déclenche l'obligation d'élire un administrateur dédié pour représenter les actionnaires salariés et anciens salariés. C'est contraire au code du commerce français et à l'article 13 des statuts d'Orange. L'AASGO a engagé un recours judiciaire contre cette règle électorale. Le tribunal de commerce devrait pouvoir rendre son verdict prochainement, ce qui pourrait modifier le déroulement de cette élection.